

Formation

GESTION DES DECHETS D'UN ETABLISSEMENT DE SANTE

REF : 2022-FC-03

CONTEXTE

La quantité et la nature des déchets produits n'ont cessé d'évoluer. Les établissements de santé sont tout particulièrement concernés par la présence d'objets à usage unique tel que les perfusions, les seringues, et scalpels, mais également les textiles médicaux. Ces établissements produisent également des déchets liquides et solides contenant des substances chimiques divers (antiseptiques, médicaments, etc.)

A côté de ces déchets, liés à la partie médicale, ces établissements produisent aussi des déchets de type ménagers, comme des déchets de repas, des déchets de bureau, des déchets de balayage, etc.

La variété des déchets produits par les établissements de santé nécessite une organisation, des procédures mais également des moyens adaptés à chaque établissement. En l'absence d'une intégration dans l'organisation de l'établissement, la gestion des déchets se fait dans des conditions sanitaires peu satisfaisantes, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement. Les déchets sont mélangés et leur traitement est rendu difficile et coûteux.

Les solutions à mettre en œuvre doivent permettre de réduire les risques et de limiter le coût de gestion des déchets. Pour cela, le responsable d'un établissement de santé doit être capable de mettre en place une organisation et des outils adaptés à son établissement.

OBJECTIFS

Cette formation a donc pour objectif de :

- connaître les principes de base de gestion des déchets
- connaître et comprendre les législations existantes
- connaître les méthodes et les outils existants pour la collecte et le traitement des déchets selon leur typologie
- permettre aux participants d'échanger sur les pratiques existantes dans d'autres établissements, les problèmes rencontrés et les solutions mises en œuvre.

CONTENU

Le contenu de cette formation est le suivant :

- Enjeux de la gestion des déchets
- Gestion des déchets
- Réglementations et financements
- Gestion des déchets produits par un établissement de santé
- Prévention des risques sanitaires
- Visite terrain – ateliers

Des études de cas illustreront les thèmes abordés dans les présentations. Après chaque présentation un temps sera consacré aux questions réponses.

PUBLIC CIBLE

- Cadres responsables de la logistique au sein d'établissements de santé
- Personnel médical désirant améliorer la gestion des déchets de leur établissement
- Représentant de l'état en charge des questions de l'environnement
- Personnel d'entreprises privées en charge de la gestion des déchets d'établissement de santé

DUREE

5 jours de formation

- cours, études de cas, travaux pratiques sous forme d'atelier
- Sortie de terrain

COÛT DE LA FORMATION

Le coût de la formation est de 900 000 F CFA par personne.

Ce prix comprend :

- Les frais de participation à la formation,
- la pause-café,
- La documentation
- L'attestation de formation
- Les sorties de terrain

DATES ET LIEU DE LA FORMATION

Du 28 novembre au 2 décembre 2022

Dakar (Sénégal))

CONTACTS

Dakar (Sénégal)

CESAG : Bd Gal De Gaulle x Malick SY, BP 3802 Dakar / Tél. : (221) 33 839 73 60

seminaires@cesag.edu.sn - www.cesag.sn

Lyon (France)

IAD : 13 Rue Edison 69500 BRON / Tél +33 (0)6 10 45 25 67 / +33 (0)6 66 51 57 99

contact@iad-developpement.org - www.iad-developpement.org